

Exercice financier du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023

131^e réunion du Conseil d'administration le 30 mai 2022 – mixte		
Numéro de résolution	Décision	Vote
N° CA 2022/05-2.1	De valider auprès du RAME l'objectif 6 de conservation des milieux humides et hydriques dans le bassin versant de la Yamaska possiblement par une rencontre ou une consultation par courriel. Ce point 6 fait partie des nouveaux objectifs tels que présentés par le MELCC.	Unanimité
N° CA 2022/05-4	De recommander d'adopter lors de l'AGA les états financiers 2021-2022.	Unanimité
N° CA 2022/05-5	De recommencer d'adopter que la firme SGR Comptables professionnels agréés soit les vérificateurs comptables pour les exercices 2022-2023 et 2023-2024 de l'OBV Yamaska lors de l'AGA.	Unanimité
N° CA 2022/05-6	De recommander d'adopter le Plan d'action annuel 2022-2023 à l'AGA.	Unanimité
N° CA 2022/05-7	De recommander que les actes des administrateurs tel qu'ils sont présentés soient adoptés lors de l'AGA de l'OBV Yamaska, en juin 2022.	Unanimité
N° CA 2022/05-9.1a et 9.1b	De mandater Alex Martin, directeur général, et Jean Dubreuil, du conseil d'administration, pour représenter l'OBV Yamaska à l'Assemblée générale annuelle du ROBVO ou tout évènement pour le reste de l'année 2022. De nommer comme suppléant en remplacement : Jacques Tétreault, trésorier du conseil d'administration De mandater Alex Martin pour représenter l'OBV Yamaska en élection au sein du conseil d'administration du ROBVO.	Unanimité

132^e réunion du Conseil d'administration le 6 juin 2022		
Numéro de résolution	Décision	Vote
N°CA2022/06-2a	De nommer Alex Martin, président d'élection, et Arianne Blier-Langdeau, secrétaire d'élection pour l'élection du comité exécutif.	Unanimité
N° CA2021/06-2b	Mise en candidature et élections : président, Jean Dubreuil / 1 ^{er} vice-président, 1 ^{er} vice-président / 2 ^e vice-président, Gérard Houle / 3 ^e vice-président, Sylvain Chabot / Secrétaire, Gaétan Beauregard / Trésorier, Jacques Tétreault / Président <i>ex-officio</i> , Sylvain Michon	Par acclamation

133^e réunion du Conseil d'administration le 20 juin 2022 – virtuel		
N° CA2022/06-2	<p>Étant donné que l'OBV Yamaska a déposé le projet L'eau de pluie en r-évolution auprès du fonds du Grand Mouvement de Desjardins afin de poursuivre le déploiement des jardins de pluie et que la Caisse Desjardins demande une garantie concernant le montage financier total du projet pour lequel un montant de 100 000 \$ est toujours en attente d'approbation de la part d'un autre partenaire financier, il est résolu</p> <p>D'autoriser l'utilisation du montant de 100 000 grevés d'une affectation interne comme mise de fonds pour le projet L'eau de pluie en r-évolution!</p> <p>D'utiliser l'entièreté du 100 000 \$ si nécessaire ou de diminuer le montant utilisé advenant une contribution équivalente de la part d'un programme de financement ou d'autres partenaires financiers au projet.</p>	Unanimité

134^e réunion du conseil d'administration le 24 octobre 2022 – mixte		
Numéro de résolution	Décisions	Vote
N° CA2022/10-5	De créer un poste de vice-président à la planification stratégique au comité exécutif pour M. Paul Beaulieu, administrateur au CA. Cette nomination et ce poste sont en vigueur jusqu'à l'AGA de l'organisme.	Unanimité

135^e réunion du conseil d'administration le 30 janvier 2023 – mixte		
Numéro de résolution	Décisions	Vote
N° CA2023/01-4.1	D'adopter le document « Politique et structure de gouvernante. Instances et mandats. »	Unanimité
N° CA2023/01-4.2	<p>D'adopter les Résolutions N^{os} CE2023/01-7.2 à CE2023/01-7.12, proposées par les membres du conseil exécutif de l'OBV comme étant les suivantes :</p> <p>RÉSOLUTION N° CE 2023/01-7.2</p> <p>De donner le mandat à la direction générale d'élaborer une version préliminaire des modifications à effectuer au Règlement N°1 de l'OBV Yamaska pour discussion et approbation au comité exécutif et au conseil d'administration.</p>	Majorité

RÉSOLUTION N° CE 2023/01-7.3

De donner le mandat à la direction générale d'élaborer - Une version préliminaire du nouveau Règlement qui établira les modalités de constitution et de fonctionnement des nouvelles instances de concertation et de consultation - Un plan de transfert des représentants actuels de la Table de concertation vers le Comité directeur de la concertation et de la consultation - Un plan de concertation-consultation pour l'année 2023. De soumettre ces documents pour discussion et approbation au comité exécutif et au conseil d'administration.

RÉSOLUTION N° CE 2023/01-7.4

De créer les comités permanents suivant du conseil d'administration : - Comité de planification - Comité de la gouvernance et du recrutement - Comité des ressources humaines - Comité de vérification.

RÉSOLUTION N° CE2023/01-7.5

De créer le Conseil scientifique aviseur de la Yamaska.

RÉSOLUTION N° CE2023/01-7.6

De créer un Comité de gestion de l'OBV Yamaska.

RÉSOLUTION N° CE2023/01-7.7

De créer le Comité directeur de la concertation et de la consultation.

RÉSOLUTION N° CE2023/01-7.8

De nommer M. Jacques Tétreault à un poste de vice-président – Concertation et consultation au conseil d'administration de l'OBV Yamaska.

RÉSOLUTION N° CE2023/01-7.9

De nommer M. Jacques Tétreault au poste de président du Comité directeur de la concertation et de la consultation.

RÉSOLUTION N° CE2023/01-7.10

De nommer M. Paul Beaulieu au poste de président du Comité de planification.

RÉSOLUTION N° CE2023/01-7.11

De nommer M. Sylvain Chabot au poste de trésorier de l'OBV Yamaska.

RÉSOLUTION N° CE2023/01-7.12

De créer la Table d concertation des lacs de la Yamaska.

N° CA2023/01-5	<p>D'autoriser Alex Martin à déposer une demande de subvention au Fonds de soutien aux projets structurants de la MRC d'Acton concernant le projet Nerprun.</p> <p>L'OBV travaille depuis deux ans sur un projet d'éradication du nerprun envahissant sur le territoire de la MRC d'Acton et il a l'opportunité de développer une partie 2 au projet grâce à un partenaire, l'Agence forestière de la Montérégie, qui couvrirait 75 % du budget du budget.</p>	Unanimité
N° CA2023/01-6	<p>D'autoriser la présentation d'une demande d'aide financière de 19 500 \$ pur le projet d'animations Carbone Scol'ERE;</p> <p>D'engager 13 000 \$ dans le projet;</p> <p>De désigner Caroline Côté-Larose à titre de répondant pour le projet et l'aide financière visés par la demande et;</p> <p>D'autoriser Alex Martin, directeur général, ou en son absence Michel Blier, coordonnateur des opérations, à signer tel que soumis le formulaire de présentation et, en cas d'octroi d'une aide financière par la MRC de La Haute-Yamaska, le protocole d'entente relatif à ladite aide financière ainsi que tous les documents accessoires nécessaires pour son versement.</p>	Unanimité
N° CA2023/01-10	De remercier Huguette Dubreuil pour son bon travail très apprécié au sein de l'OBV Yamaska.	Unanimité

136^e réunion du conseil d'administration le 16 mars 2023 – en virtuel

Numéro de résolution	Décisions	Vote
N° CA2023/03-3	D'adopter et d'entériner le nouveau règlement 1 amendé et le nouveau règlement 2 de l'OBV Yamaska.	Unanimité
N° CA2023/03-4	De nommer M. Jean Dubreuil pour négocier et conclure le règlement final de l'indemnisation de départ et les conditions de départ d'Alex Martin de l'OBV Yamaska.	Unanimité
N° CA2023/03-5	De nommer comme nouveaux administrateurs devant siéger au Conseil d'administration de l'OBV Yamaska : M. Julien Pagé, de la Fédération de l'UPA Montérégie, et M. Stéphane Mailloux, de Granby.	Unanimité